

## Compte-Rendu du conseil municipal

du 30/06/2017

### **Absents :**

- Benjamin Nouvet, Marie Noëlle Rocher, Joëlle Charbonnier,
- David Grangé (pouvoir à Laetitia Cornu),
- Laurent Garnier (pouvoir à Natacha Gaudin-Levert) et Sylvie Masson (pouvoir à Didier Chalencon).

Nadège Mourgues a été nommée secrétaire

### **Contestation de permis de construire**

- Suite à la plainte déposée par des habitants contre la commune, contestant un permis de construire, le tribunal administratif a débouté les plaignants, qui devront payer une partie des frais de justice à la commune.

### **Organisation du temps scolaire.**

- Réception d'un courrier de l'agglomération et de Haute-Loire Département qui souhaitent que l'on n'effectue aucun changement quant à l'organisation du temps scolaire.

### **Classe adaptée.**

- La ville du Puy-en Velay demande 488.46€ pour la scolarisation (2016-2017) en classe adaptée d'un enfant de Lavoûte.
- 

### **Elections Sénatoriales :**

Elles auront lieu le Dimanche 24 septembre 2017 au Puy-en-Velay. Se présentent pour Lavoûte 3 binômes -1 titulaire et 1 suppléant

- Laetitia Cornu (titulaire) et Nadège Mourgues (suppléante)
- Laurent Garnier (titulaire) et Monique Chomel (suppléante)
- Jean-Paul Beaumel (titulaire) et Raymond Burianne (suppléant)

Le conseil procède aux élections suivant les instructions administratives.

Les 3 binômes sont élus.

## Eclairage public :

- La société CEGELEC a adressé un devis de modification des emplacements pour l'éclairage de la cour de l'école, soit 1763.50 €.
- Il y aura donc 1 projecteur devant le portail, 1 projecteur depuis la mairie, et la remise aux normes par de nouvelles fondations, tout ceci pour créer un nouveau réseau sécurisé.
- Jean-Paul Beaumel précise qu'avec les changements d'ampoules nous avons diminué notre facture de - 1600€ par rapport à 2016.

## Téléphonie :

- Une nouvelle organisation de la téléphonie (fils internet/fils de conduction thermique) s'impose. La société en charge des travaux (TFC) a adressé un devis de 2700€.

## Chaufferie :

- Fournisseur de granules pour faire fonctionner la chaufferie : info-énergie et des fournisseurs locaux ont adressé leurs propositions -bois résineux. Nos besoins sont de 36 T/ an (selon l'étude AVP) soit environ 3 livraisons/an
  - a- Bioval de Lapte 226.00€ TTC/Tonne (délai de livraison à 10 jours)
  - b- Avenir bois chauffage St-Paulien 249.70€ «
  - c- COGRAS de Craponne 231.00€ «
  - d- Moulin Bois Dunières 229.00€ «

BIOVAL de LAPTE est retenu

## Cantine repas :

1. La ferme de Lavée : Il y a révision du prix des repas, une hausse de 0.03€. Le prix du repas passe donc de 3.63€ à 3.66€. Nous n'imputerons pas cette nouvelle augmentation de la ferme de Lavée aux familles de Lavoûte.

## Mini-bus de 9 places par Ribambelle :

- Ribambelle de Vorey : Suite à l'achat d'un mini-bus de 9 places par Ribambelle, nous avons reçu une proposition de flocage « Lavoûte-sur-Loire » à placer sur le mini-bus pour un montant de 500€.
- Des informations supplémentaires sont demandées avant de donner une réponse.

## Extincteurs :

- Nous avons reçu le devis de ALTI Sécurité pour l'achat d'extincteurs pour l'école
  - a- Devis matériel 415€ HT

b- Devis formation	250€ HT	
c- Devis plans d'intervention	150€ HT	
Soit un total de :	1248 TTC	(208€ TVA)

Le devis est accepté

### Réparation de voiries :

- Nous avons reçu le devis de BROCC pour un montant de 9000€, ce qui est trop cher au vu du montant inscrit au budget (soit 7000€, qui correspondait aux 1920 m<sup>2</sup> à faire à 2.60€ le m<sup>2</sup> = 5990.40€).

### Toit de l'église :

- Rencontre avec l'Architecte de Bâtiments de France.
- Il faut consolider et dévégétaliser le toit de l'église. C'est un gros dossier en perspective.

### Animation :

- Réception d'une demande d'animation par L'association La Trapanelle le samedi 30/09.
- Attente de l'accord de la préfecture pour cette journée et soirée « baptême de rallye » 13h-22h.

### Chasse :

- ACCA :
- Le conseil après discussion donne son accord pour déposer une demande préalable de travaux pour une salle de découpe.

### Inondations : Crue de juin

- Le conseil proteste quant à la non communication par la mairie de Brives-Charensac du lâchage d'eau, ce qui aurait pu nous impacter et provoquer des dégâts importants.
- Nous demandons à être informés en temps réel.